

# Règles d'utilisation des équipements informatiques et du réseau Internet

## Utilisation des équipements informatiques

Il est interdit à toute personne :

- de modifier la configuration des logiciels ou des ordinateurs;
- de déplacer ou de débrancher les appareils informatiques;
- d'utiliser le réseau Internet aux fins de consulter, de télécharger ou de distribuer du matériel pornographique ou traitant de la sexualité d'une manière pouvant être perçue comme étant dégradante ou offensante par les usagers;
- d'utiliser le réseau Internet à des fins illicites ou commerciales (pornographie, violence, propagande, vente et publicité, propagation de virus, plagiat et non-respect des droits de reproduction).

## Temps d'utilisation

Les abonnés et les visiteurs ont droit à des périodes de 2 heures d'utilisation des postes informatiques. Ces périodes sont renouvelables s'il n'y a pas de réservations des postes en attente. Toutefois, il sera nécessaire de se reconnecter à la fin de chacune de ces périodes.

L'accès aux visiteurs a une durée de six (6) mois, avec possibilité de renouvellement. Les visiteurs doivent obtenir un identifiant et un mot de passe pour utiliser les postes informatiques. Une carte d'identité est demandée pour valider l'accès aux visiteurs.

En tout temps, nous pouvons ajuster le temps d'utilisation afin de répondre aux besoins de la clientèle et de permettre l'accès pour tous.

Un abonné dont le compte n'est pas en règle (défaut de paiement, abonnement expiré, etc.) doit régulariser son abonnement avant de pouvoir utiliser les postes informatiques.

## Postes informatiques par secteur

À la bibliothèque municipale Éva-Sénécal, nous disposons de postes informatiques pour tous les publics. Certains postes informatiques sont réservés aux jeunes de 15 ans et moins.

À la Bibliothèque Bertrand-Delisle et à la Bibliothèque de Saint-Élie, tous les postes informatiques ont des accès pour tous les publics.

## **Accès au réseau Internet**

L'accès au réseau Internet filaire ou sans-fil est un service offert aux usagers, à des fins informatives, éducatives et de loisir.

- Il est interdit de faire usage du service de réseau Internet de manière impropre, abusive ou illicite.
- Les Bibliothèques de Sherbrooke peuvent interdire l'accès ou l'utilisation du réseau Internet à tout usager qui contrevient à l'une des dispositions de la présente politique.

## **Imprimantes**

Toutes les impressions sont payantes selon le tarif en vigueur au moment de l'impression. La grille de tarif est disponible sur le site Internet des Bibliothèques de Sherbrooke.

Pour la bibliothèque Éva-Sénécal, toutes les impressions sont lancées directement des postes de consultation et dans un deuxième temps, l'impression en soi est envoyée à l'imprimante à partir d'un poste de relâche situé près de l'imprimante centrale.

**Date de mise à jour :** 1<sup>er</sup> octobre 2024